

A l'attention du commissaire enquêteur Monsieur Bernard BEAUPERE  
Mairie de Verrières en Anjou, Place de la Mairie  
49 480 Verrière-en-Anjou

Copies :

- Monsieur François GERNIGON Maire de Verrières-en-Anjou
- Association Sauvegarde de l'Anjou, 14 rue Lyonnaise 49 100 Angers

Le 19 septembre 2021 à Verrières-en-Anjou

Objet : Enquête publique extension industrielle TRIADE électronique / observations étude d'impact


Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance des éléments portés dans les différents documents établis dans le cadre de l'enquête publique. Vous trouverez nos observations ci-dessous :

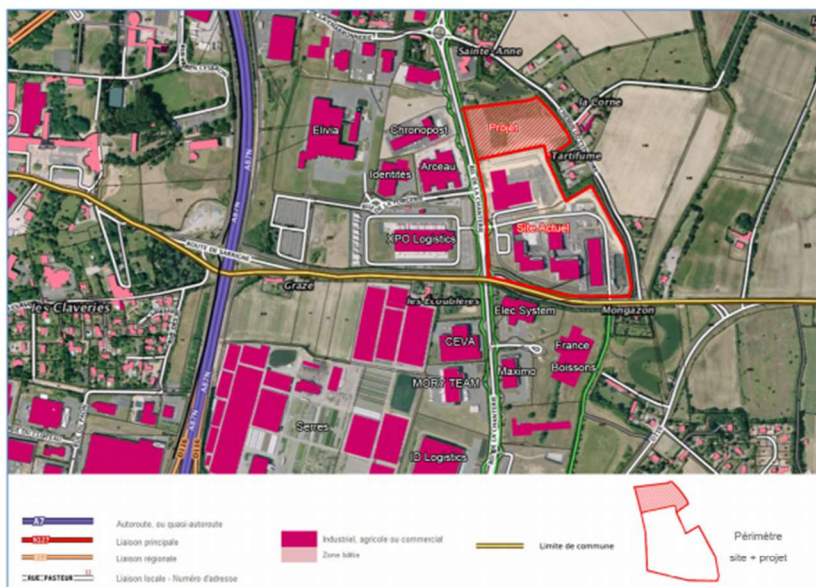
Ce projet d'extension industriel présente de réels impacts sur le plan sanitaire, des impacts confirmés par l'ARS à travers l'avis réservé prononcé sur ce projet d'accroissement d'activité.

Il y a aussi de forts impacts environnementaux avec des nuisances sonores croissantes observées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Nous sommes par ailleurs amenés à supporter des odeurs persistantes de plus en plus fréquentes en provenance de cette usine et nous avons déjà connu plusieurs incendies avec les conséquences que nous connaissons sur notre environnement.

A ce jour, ce site industriel se trouve à 250 mètres de notre habitation. Le projet prévoit un rapprochement de cette activité à 125 mètres de notre habitation. Et pourtant, les habitations situées au nord du projet ne sont absolument pas prises en compte dans l'évaluation environnementale (Cf. extraits de l'étude). Au nord du projet, nous trouvons le lieu-dit « Sainte-Anne » avec 5 habitations dont notre propriété.

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE Partie 2 : Évaluation environnementale Chapitre B : État initial, analyse des effets et mesures
<b>II. OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DE L'ESPACE</b>	
<b>II.1. ÉTAT INITIAL DES OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL</b>	
<b>II.1.1. PRINCIPALES OCCUPATIONS AUX ABORDS</b>	
Pour rappel, l'établissement TRIADE Électronique est implanté depuis 2008 au sein du Parc d'Activités Angers-Est - Pôle 49 sur l'ex-commune de Saint-Sylvain-d'Anjou.	
Les terrains immédiatement attenants à l'établissement TRIADE Électronique sont occupés par :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- à l'Ouest, au-delà du boulevard de la Chanterie, par l'entrepôt de la société XPO Logistics et par la blanchisserie Arceau,</li><li>- au Nord par une parcelle inoccupée,</li><li>- à l'Est par une habitation isolée au lieu-dit « Tartifume »,</li><li>- à l'Est au-delà du Chemin du Clos Doré par des habitations isolées aux lieux-dits « Mongazon », et « la Corne »,</li><li>- au Sud-est au-delà de la rue Hélène Boucher par une habitation isolée au lieu-dit « Mongazon »,</li><li>- au Sud au-delà de la rue Hélène Boucher par les entreprises ElecSystem et France Boissons.</li></ul>	
Au-delà de ces occupations les parcelles du secteur sont occupées à l'Ouest, au Nord et au Sud par des bâtiments à vocation artisanale, commerciale et artisanale, et à l'Est par des lieux dits isolés au milieu de parcelles agricoles.	

L'occupation (bâtiments ou habitations) des parcelles du secteur est illustrée sur la figure suivante :



**Figure 3 : Occupations aux abords de l'établissement TRIADE Électronique de Verrières-en-Anjou**

Comme cela a été vu précédemment le détail de ces occupations, dans un rayon de 30 m au minimum, est proposé sur le plan cadastral reporté dans la notice de renseignement.

Les habitations les plus proches sont :

- en limite de propriété Est du site, le long du chemin du Clos Doré au lieu-dit Tartifume,
- au-delà à l'Est de l'autre côté du chemin du Clos Doré au lieu-dit la Corne,
- à 100 m au Sud-Ouest le long de la rue Hélène le Boucher au lieu les Ecoublères.

Aucun Établissement Recevant du Public « sensible » n'est recensé à moins d'un kilomètre du site.

Notons toutefois la présence de l'hippodrome d'Angers à 1,3 km au Nord-Ouest du site.

Notons par ailleurs que la plupart des entreprises implantées dans le secteur sont susceptibles d'accueillir des visiteurs et des clients.

Enfin notons que le règlement des secteurs d'urbanisme de la communauté d'Angers Loire Métropole exclue toutes nouvelles habitations au plus proche du terrain du projet.

### I.1.2. SITUATION VIS-A-VIS DES OCCUPATIONS HUMAINES

*Source : Investigations locales (mars 2017), Vues aériennes (Géoportail) et PLU des communes (juillet 2019)*

Comme cela a été vu précédemment, l'installation de traitement de DEEE est implantée au sein du parc d'activité Angers Est - Pôle 49, qui couvre une zone dense d'environ 115 hectares.

Résultat de cette localisation, très peu d'habitations sont implantées à proximité du terrain du projet.

Les habitations les plus proches sont :

- en limite de propriété Est du site, le long du chemin du Clos Doré au lieu-dit Tartifume,
- au-delà à l'Est de l'autre côté du chemin du Clos Doré au lieu-dit la Corne,
- à 100 m au Sud-ouest le long de la rue Hélène le Boucher au lieu les Ecoublères.

Les Établissements Recevant du Public « sensible » les plus proches sont situées à environ 700 m des limites du site.

Enfin notons que le règlement des secteurs d'urbanisme de la communauté d'Angers Loire Métropole exclue toutes nouvelles occupations humaines pour l'habitation plus proche du terrain du projet.

Nous portons également à votre connaissance que notre maison est inscrite « édifice de caractère » au PLUI d'Angers Loire métropole. Un patrimoine bâti impacté par le projet de TRIADE mais complètement ignoré.

Pourquoi l'usine TRIADE n'a-t-elle pas prise en compte l'ensemble des habitations présentes aux abords ? Les habitations du lieudit Sainte-Anne sont d'autant plus concernées que le projet d'extension de TRIADE se déplace vers le nord.



En plus des impacts majeurs déjà exposés préalablement aux présentes, ce projet d'extension présente de réelles menaces sur la valeur immobilière de notre propriété sur laquelle des travaux d'envergure ont été réalisés récemment.

Toute dévaluation immobilière liée à l'activité de TRIADE devra faire l'objet de compensations financières.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de toute notre considération.